



HAL
open science

Sur les fausses prépositions : ‘sauf’ et ‘excepté’.

Mireille Piot

► **To cite this version:**

Mireille Piot. Sur les fausses prépositions : ‘sauf’ et ‘excepté’.. *Journal of French Language Studies*, 2005, 15.3 (15.3), pp. 297-314. halshs-00140646

HAL Id: halshs-00140646

<https://shs.hal.science/halshs-00140646>

Submitted on 7 Apr 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur la nature des fausses prépositions *sauf* et *excepté*

MIREILLE PIOT

Université Stendhal-Grenoble 3
LATTICE (CNRS, ENS et Paris 7)

(Received ??? 2004; revised May 2005)

TI

Quelque chose qu'on ne voit pas est là pourtant, dans un certain sens. Or, à ce jour, la théorie transformationnelle est la seule à savoir systématiser un savoir de ce type. (Ebbe Spang-Hanssen, 1980)

ABSTRACT

Dans cet article, nous analysons le comportement d'items tels que *sauf*, *excepté*, etc. notamment pour réfuter la dénomination traditionnelle de 'préposition' qui leur est généralement accolée lorsqu'ils introduisent une séquence (pro)nominale ou infinitivale, mais aussi une proposition beaucoup plus ingénieuse analysant *tout sauf* comme une négation. Notre analyse aboutit à la détermination que dans tous leurs emplois (en présence d'une subordonnée réduite ou non) ces items 'exceptifs', comme les 'comparatifs', sont de pures conjonctions sans emploi prépositionnel aucun. A l'appui de cette thèse, nous montrons les analogies de comportement en synchronie du français entre ces deux classes d'items conjonctifs, de même que d'autres faits empruntés à un état ancien du français comme ancien et/ou contemporain de quelques autres langues romanes (espagnol, italien, provençal/occitan) qui vont dans le même sens et confortent notre hypothèse en la remettant dans une perspective diachronique et générale pour les langues romanes.

I INTRODUCTION

Il est traditionnel de considérer et même de définir les items *sauf* ou *excepté* dans des séquences telles que:

- (1) a. J'avais tout prévu, *sauf* (ton départ/de m'en aller)
b. Rien ne lui plaît, *excepté* (les vins habituels/(de) dormir)

(c'est-à-dire devant une séquence nominale ou infinitivale) comme des prépositions à l'égal de formes comme *après*, *sans*, etc., par exemple dans:

J'avais tout prévu, *après* (ton départ/m'en être allé)

Il ne viendra pas, *sans* (les vins habituels/pouvoir dormir)

qui correspondent pour ces dernières à l'emploi prépositionnel possible pour certains subordonnants.

Cette position est celle communément admise par la quasi-totalité des linguistes travaillant actuellement sur le français comme en témoignent, entre autres, les communications au colloque PREP An 2000¹ et certaines interventions au récent colloque sur 'l'exception'.²

De ce concert quasi-unanime émerge cependant une vision originale et contradictoire (Cl. Muller, 1991) qui tend à privilégier l'existence d'une forme *tout sauf* (devant une séquence nominale ou adjectivale) qu'il analyse comme une négation associée à un prédicat en s'appuyant sur le fait qu'une négation est sous-jacente à ces exemples. Nous discuterons de cette hypothèse que nous ne retiendrons pas pour un certain nombre de raisons exposées dans la section 2.

Notre position sur le problème est, en effet, tout autre, fondamentalement différente depuis longtemps: nos travaux synchroniques sur le français (1978 et 1995) ont abouti, sur la base de leur comportement syntaxique, à l'élaboration, parmi sept autres classes, d'une classe particulière de conjonctions de subordination (les 'additives-exceptives') comprenant un certain nombre d'items dont *excepté* et *sauf* (qui font partie de la sous-classe syntactico-sémantique des 'exceptives'³). Nous avons dès l'abord remarqué une certaine analogie de comportement entre cette classe et une autre de nos classes de subordinants: les conjonctions 'comparatives', même si ces deux classes diffèrent par d'autres traits. Notre section 3 mettra en évidence les analogies dans le comportement et les trois points principaux de différenciation.

Notre position a été confortée par les recherches que nous menons depuis, en comparaison à la fois synchronique et diachronique sur les autres langues romanes (principalement, à ce jour, l'espagnol et l'italien) et la diachronie du français, qui nous ont fourni plusieurs arguments convergents à l'appui de cette thèse, comme nous le montrerons dans la section 4.

Notre conclusion, section 5, rassemblera les principaux traits syntaxiques permettant de définir ces 'additives-exceptives' dans toutes ces langues et dans tous leurs emplois (avec ou sans conservation du *que* introducteur de la subordonnée) comme de pures conjonctions de subordination, à l'image des 'comparatives' (sans même l'emploi prépositionnel que connaissent les items précités: *après, sans, durant, etc.* qui relèvent d'autres classes de conjonctions de subordination). Enfin, nous concluons sur certains traits morpho-sémantiques des items appartenant à cette classe qui vont dans le sens de l'analyse que nous avons récemment formulée (2003b) sur les opérations sémantiques en cause et le rôle, parmi d'autres, de cette classe d'items conjonctifs 'focalisateurs'.⁴

¹ Qui ont donné lieu à deux volumes: *La Préposition dans tous ses états*: (1) *Travaux de linguistique*, N° 42-43; 2001, 1-2. (2) *Scolia*, N° 15; 2001.

² Tenu à Paris en juin 2002 à l'université Paris III.

³ *Outre, en plus de, etc.* faisant partie de la sous-classe des 'additives'.

⁴ Nous avons explicité en termes 'ensemblistes' dans Piot 2003b les opérations sémantiques de 'focalisation' auxquelles donnent lieu un certain nombre d'items: soit des adverbes conjonctifs du type de *seulement, même, particulièrement, etc.*, soit les conjonctions 'additives-exceptives' dont nous traitons ici. Par 'focalisation' nous entendons la mise en relief par

2 L'HYPOTHESE 'TOUT SAUF'

Cl. Muller consacre dans son étude (1991: 140–141) un relativement bref passage à ce qu'il dénomme 'la négation TOUT SAUF' illustrée de quelques exemples (dont certains tirés du Monde) comme:

- (2) a. Luc est tout sauf bête
b. Il a tout sauf du courage
c. Nous avons tout sauf honte de ce que nous avons fait

qu'il analyse comme combinant un quantifieur indéfini *tout* à *sauf*. Il remarque d'ailleurs que *tout* est un prédicat lié à la proposition (*tout ce qu'on veut*) plutôt qu'un prédicat à interprétation méta-linguistique, opinion que nous partageons et qui est d'ailleurs confirmée par l'existence de certains exemples en langue naturelle dont celui que nous avons recueilli dans le Grand Robert Electronique:

- (3) Cela ressemble à tout ce qu'on veut, sauf à un roman

Nous partageons également l'analyse d'une négation sous-jacente à ces phrases mais que nous précisons de très près dans la section 3 où seront détaillées les propriétés de cette classe d'items et notamment des 'exceptives' par rapport aux 'comparatives'.

Nous avons cependant plusieurs arguments qui vont à l'encontre de l'hypothèse 'tout sauf': de prime apparence séduisante par sa non-conformité au modèle régnant de la 'préposition' et en tout cas son originalité. Il s'agit d'abord d'un certain nombre de faits de nature distributionnelle exemplifiés dans nos travaux mais qui ressortent aussi rapidement d'une recherche sur des corpus de textes⁵:

a) *sauf* n'est pas le seul item co-occurent avec *tout*, comme le montre la substitution, possible en même contexte dans tous les exemples (2) et (3) ci-dessus, de *sauf* par *excepté* ou l'un quelconque des items 'exceptifs' de notre classe: *hormis*, *hors*, *à part*, *etc.*, ce qui correspondrait alors à des 'négations': *tout (excepté/hormis/hors/etc.)* dans la terminologie et l'analyse de Cl. Muller;

b) *tout* n'est pas le seul quantifieur indéfini possible en cooccurrence avec ces items 'exceptifs' dont *sauf*, puisque selon les cas (principale assertive ou négative) on y aura aussi bien: *tou(te)s*, *tous les [N]*, *nul*, *personne*, *rien*, *aucun(e) [N]*, comme le montrent notre exemple ci-dessus (1b) ou certains exemples ci-dessous dans la section 3.

D'autres arguments, de nature proprement syntaxique cette fois, vont à l'encontre de cette hypothèse qui tend à figer une forme *tout sauf*:

extraction qu'opèrent ces items sur le constituant d'une phrase à partir d'un ensemble sémantique représenté par le constituant parallèle d'une phrase précédente. Par exemple dans: *Tous les enfants viendront, sauf Pierre, Pierre est mis en relief par sauf qui marque son appartenance (ici par 'exclusion') à l'ensemble formé par le constituant parallèle de la phrase qui précède: tous les enfants.*

⁵ Nos exemples de français contemporain sont directement empruntés (parfois adaptés en fonction des tests) à la base ABU (la Bibliothèque Universelle, 288 textes, 101 auteurs: abu.cnam.fr), la base FRANTEXT, ou celle des citations du Grand Robert électronique.

c) Cl. Muller restreint la cooccurrence de *sauf* avec *tout* à *tout* fonctionnant comme un prédicat, ce qui est le cas des exemples qu'il donne, mais *tout* (ou ses concurrents cités en b) supra) sont susceptibles d'intervenir en fonction sujet, *sauf* (ou ses concurrents cités en a) supra) portant alors sur l'élément parallèle (en fonction sujet) de la subordonnée, comme dans:

- (4) Tous furent découverts, excepté trois élèves
- (5) Tout était naturel, sauf ton départ précipité
- (6) Rien ne sera plus comme avant, hormis le ciel étoilé de Provence

d) Ses exemples présentant des séquences prédicatives sur lesquelles porte *sauf* sont limités à des groupes nominaux (en fonction complément prépositionnel ou non) ou infinitivaux ou à un adjectif, or les corpus montrent à foison des cas où l'on a aussi bien, en fonction sujet comme en fonction de complément, des formes pronominales ou complétives avec des phénomènes (présence de prépositions, de modes particuliers, etc., comme nous le verrons dans la section 3) inexplicables si ce n'est par l'existence de contraintes particulières imposées par le verbe principal.

e) Si l'auteur de cette hypothèse 'tout sauf' note bien qu'il est possible de segmenter cette expression, il ne l'envisage que dans le cadre où *tout* se déplace à l'intérieur du prédicat comme dans l'exemple:

- (7) On peut **tout** lui reprocher **sauf** d'être paresseux

Or, la segmentation en question peut être bien plus importante dans la mesure où, comme tous les éléments conjonctifs relevant de la subordination adverbiale, *sauf* et ses substituts peuvent introduire une subordonnée adverbiale antéposée qui peut alors se révéler très éloignée de *tout* ou de ses concurrents, comme dans les exemples:

- (8) **Excepté** ses voisins de palier, il ne connaît **personne**
- (9) **Sauf** de la maison et des terres, vous seriez finalement dépouillés de **tout**

où les deux termes de l'expression sont chacun à un bout de la phrase complexe: à l'initiale et en finale.

Pour cet ensemble de raisons, nous repoussons cette hypothèse qui avait le mérite, soulignons-le, de sortir de ce qui représente ici le carcan de la tradition, à savoir l'analyse unique en termes de préposition sur la base d'une distribution superficielle.

3 ANALOGIES ET DIFFERENCIATION DANS LE COMPORTEMENT SYNTAXIQUE PAR RAPPORT AUX 'COMPARATIVES'

Au chapitre des analogies, un trait déjà mentionné supra que partagent les 'additives-exceptives' avec les 'comparatives', définitionnel de la quasi-totalité des conjonctions de subordination (à l'exception de la classe des 'conséquentielles'), est la permutabilité adverbiale de la séquence formée par ces conjonctions et la subordonnée qu'elles introduisent par rapport à la principale. Outre ce trait général qui ne leur est donc pas spécifique, l'essentiel de la parenté de comportement que

présentent ces deux classes particulières de conjonctions de subordination peut être résumé en termes de contraintes de parallélisme entre les phrases conjointes par ces items (Harris, 1968). L'existence de ces contraintes permet, lorsque existe une identité entre deux constituants parallèles, l'effacement du constituant répété dans la subordonnée: i.e. les effacements de répétition qui existent dans la coordination, sont bien connus également pour les 'comparatives', mais jamais mentionnés, moins encore analysés (ce que nous ferons infra, en 3.2), dans le cas des 'additives-exceptives'.

Nous considérons ainsi que nos exemples (1a et b) sont obtenus respectivement à partir de:

- (10) a. J'avais tout prévu, **sauf** [que je n'avais pas prévu] (ton départ/de m'en aller)
b. Rien ne lui plaît, **excepté** [que lui plaisent] les vins habituels
Rien ne lui plaît, **excepté** [que] dormir [lui plaît]

comme dans le cas des 'comparatives', où les exemples (11a et b) sont obtenus respectivement à partir de (12a et b):

- (11) a. (**Mieux qu'/Comme**) à l'adversité, on peut résister à la prospérité
b. Pierre ne boit pas de whisky, **comme** de vins trop corsés,
(12) a. (**Mieux qu'/Comme**) [on peut résister] à l'adversité, on peut résister à la prospérité
b. Pierre ne boit pas de whisky, **comme** [il ne boit pas] de vins trop corsés

En ce qui concerne les différences de traits entre ces deux classes, que nous traiterons rapidement au point 3.1, nous en ferons de trois ordres: la première est syntaxique et immédiatement apparente; la seconde vise l'impossibilité vs la possibilité de réduction du verbe isolément; la troisième est syntactico-sémantique et correspond notamment à des contraintes différentes vis à vis de la négation.

3.1 Les différences

3.1.1 Une différence visible en synchronie du français: conservation ou non de *que* lors des réductions

Pour le français contemporain, une différence immédiatement apparente entre la classe des 'additives-exceptives' et celle des 'comparatives' est la conservation ou non du *que* introducteur de la subordonnée lorsque celle-ci est réduite, différence illustrée par la comparaison entre les exemples supra: (10) où *que* fait partie des éléments réduits en présence des 'exceptives' et (11) où *que* est conservé en présence des 'comparatives' (lorsqu'il existe devant la subordonnée, i.e. hors cas de *comme*). Cette différence est également observée pour l'espagnol contemporain. Cependant nous verrons plus loin (section 4) que cette situation n'était pas générale pour l'ancien français ni pour l'ancien espagnol, et que l'italien contemporain comme l'italien ancien ne présentent pas une telle différence.

3.1.2 *Différence de comportement quant à la négation*

L'analyse des exemples réduits (10 a et b) montre qu'en présence des 'exceptives'⁶: lorsque existe un morphème négatif dans la principale (par exemple, *rien* de l'exemple (10b)), la subordonnée est alors assertive; en revanche, comme dans l'exemple (10a): lorsque la principale est assertive, une négation fait automatiquement partie des éléments réduits de la subordonnée. En conséquence, avec les 'exceptives' l'une seulement des deux phrases conjointes doit obligatoirement comporter une 'négation', et non les deux. Il s'agit de l'une des différences entre les items de cette sous-classe et ceux de l'autre sous-classe, celle des 'additives', qui, alors qu'ils partagent la propriété ci-dessus de non-conservation du *que* lors des réductions, imposent aux deux phrases conjointes d'être: soit toutes deux négatives soit toutes deux assertives. La même situation prévaut avec les 'comparatives' comme le montrent les exemples (12a et b). Cette contrainte d'une 'négation' (pleine) présente dans l'une seulement des deux phrases est un trait important des 'exceptives' et doit être prise en compte dans l'opération sémantique réalisée par ces items (Piot: 2005).

3.1.3 *Impossibilité vs possibilité d'effacement du verbe seul de la subordonnée*

Alors que les 'comparatives' permettent un effacement du verbe de la subordonnée (identique à celui de la principale) sans réduction des autres constituants parallèles et différents, cas célèbre de 'verb gapping', par exemple:

- (13) a. Pierre aime les vins corsés (comme/plus que) Paul le whisky
b. Pierre aime les vins corsés (comme/plus que) Paul [aime] le whisky

les 'additives-exceptives' ne permettent pas ce type de réduction. Avec ces dernières, le verbe de la subordonnée est toujours automatiquement effacé en même temps que le constituant répété et donc non-focalisé par l'un de ces items. Il est d'ailleurs à remarquer que ces subordonnants 'focalisateurs' ne permettent de focalisation que sur les arguments du verbe, et non sur le verbe lui-même contrairement à d'autres 'focalisateurs' qui sont des adverbes conjonctifs coordonnants (comme *seulement, même, particulièrement, etc.*) et permettent une focalisation sur le verbe seul (Piot, 1997, 2003b). Les 'comparatives' permettent également des subordonnées réduites à une modalité du verbe, cf. par exemple:

Il a couru (davantage qu'/comme) il pouvait [courir]

⁶ Même si, comme dans notre exemple (21) infra, des principales assertives ne sont pas exclues, les 'exceptives' *si ce n'est* et *sinon* interviennent le plus souvent en présence d'une principale négative ou interrogative (voir Piot 1995: §III.2.1, pp. 109–118, pour les coïncidences de contraintes de négation et/ou d'interrogation affectant les phrases conjointes par des conjonctions de subordination).

3.2 Les analogies

3.2.1 Les contraintes de parallélisme et réductions associées

Dans le cas d'une 'focalisation' par ces items conjonctifs 'exceptifs', des contraintes de parallélisme interviennent et, lorsqu'elles opèrent sur des constituants répétés, permettent différentes réductions de la subordonnée. Les effacements permis dans le cas des 'additives-exceptives' comme en présence des 'comparatives' sont observables pour la fonction sujet ou complément (au sens large) de la subordonnée puisque ce dernier terme englobera pour nous également une forme adjectivale isolée (comme dans l'exemple (2a) supra ou les exemples (22) infra) derrière l'item conjonctif. L'ensemble des réductions observées en présence des 'additives-exceptives' comme des 'comparatives' montre une identité de possibilité de formes pour la subordonnée réduite. Ainsi, par exemple les phrases comportant des 'exceptives':

- | | | |
|------|---|-----------------------------------|
| (14) | <i>Nul</i> ne les voit, (sauf/hors) <i>moi</i> | <i>Propers</i> = N_0 |
| (15) | <i>Tout le monde</i> était là, (excepté/à part) <i>les enfants</i> | $N = N_0$ |
| (16) | <i>Rien</i> ne lui déplait, sauf (<i>que tu viennes/(de) venir</i>) | <i>que P/(de) Vinf</i>
= N_0 |
| (17) | Il croit <i>tout le monde</i> , (sauf/hormis) <i>son père</i> | $N = N_1$ |
| (18) | Il tolère <i>tout</i> , (sauf/à part) <i>que l'on rie de lui</i> | <i>que P</i> = N_1 |
| (19) | Il n'oublie <i>aucune promesse</i> (excepté/hormis) (<i>de</i>) <i>venir</i> | <i>Vinf</i> = N_1 |
| (20) | Elle pourvoit à <i>tout</i> , (sauf/hormis) <i>aux besoins essentiels</i> | <i>Prép</i> N_1 |
| (21) | Il aura parlé <i>de tout</i> , (si ce n'est/excepté) <i>de mendier</i> | <i>Prép</i> <i>Vinf</i> |
| (22) | Il n'existe <i>aucune donnée</i> , (si ce n'est/sauf) <i>sporadique</i> | <i>Adj</i> |
| (23) | Il est malheureux, (sauf/excepté) <i>quand Marie est là</i> | <i>quand P</i> |
| | b. Il ne viendra pas, (sauf/excepté) <i>s'il fait beau</i> | <i>si P</i> |

qui sont analysables à partir de:

- (14') *Nul* ne les voit, (**sauf/ hors** (le fait)) [que] *moi* [je les vois]
- (15') *Tout le monde* était là, (**excepté/à part**) [que] *les enfants* [n'étaient pas là]
- (16') *Rien* ne lui déplait, **sauf** [que] (*que tu viennes/(de) venir*) [lui déplait]
- (17') Il croit *tout le monde*, (**sauf/hormis**) [qu'il ne croit pas] *son père*
- (18') Il tolère *tout*, (**sauf/à part**) [qu'il ne tolère pas] *que l'on rie de lui*
- (19') Il n'oublie *aucune promesse* (**excepté/hormis**) [qu'il oublie] *de venir*
- (20') Elle pourvoit à *tout*, (**sauf/hormis**) [qu'elle ne pourvoit pas] *aux besoins essentiels*
- (21') Il aura parlé *de tout*, (**si ce n'est/excepté**) [qu'il n'aura pas parlé] *de mendier*
- (22') Il n'existe *aucune donnée*, (**si ce n'est/sauf**) [qu'il existe une donnée] *sporadique*
- (23') a. Il est malheureux, (**sauf/excepté**) [qu'il n'est pas malheureux] *quand Marie est là*
- b. Il ne viendra pas, (**sauf/excepté**) [qu'il viendra] *s'il fait beau*

c'est-à-dire pour les exemples (14) à (22) par effacement de *que*, du constituant répété avec le verbe, ainsi que d'une négation si la principale est assertive (i.e. n'en

comporte pas). Quant à la nature du constituant de la principale (que nous avons souligné dans nos exemples), qui est parallèle au constituant non-effacé et focalisé par ces items conjonctifs, nos exemples montrent qu'il s'agit majoritairement soit d'un quantifieur indéfini, soit d'un pluriel ou un collectif dessinant un 'ensemble' dont fait partie le constituant focalisé (Piot, 2003b). Les exemples (23) montrent une autre propriété (limitée à la sous-classe des 'exceptives', les 'additives' ne possédant pas cette propriété) que l'on retrouve pour la classe des 'comparatives': la combinabilité de ces items conjonctifs avec les conjonctions *quand* (*lorsque, etc.*) et *si* (*au cas où, etc.*) qui suppose (modulo la contrainte de négation que nous avons mentionnée supra: 3.1.2) une répétition de la principale par la subordonnée que ces 'exceptives' ou 'comparatives' introduisent et donc l'effacement automatique de cette dernière devant la seconde subordonnée introduite par *quand* ou *si* (ou leurs équivalents).

Les mêmes séquences peuvent être observées dans le cas des 'comparatives' pour la subordonnée, puisque l'on peut avoir par exemple:

- (24) *Personne ne les admire (comme/plus que)moi* [je les admire]
 (25) *Les parents étaient là, (comme/plus que)les enfants* [étaient là]
 (26) *Travailler lui a plu (comme/moins que)(de) ne rien faire* [lui a plu]
 (27) Il tolère *que l'on réponde (autant/davantage) que* [il tolère que] *l'on sorte de table au dîner*
 (28) Pierre croit *les autres (tout autant/plus) que* [il croit] *sa mère*
 (29) Elle pourvoit *aux menus plaisirs (comme/plus qu')* [elle pourvoit] *aux besoins essentiels*
 (30) Il parle *de se reposer (comme/plus qu')* [il parle] *de s'amuser*
 (31) Il existe une preuve circonstancielle *(plutôt/davantage) que* [il existe une preuve] *réelle*
 (32) a. Il fait beau *(davantage que/comme)* [il faisait beau] *quand on était là*
 b. Il est heureux *(plus/moins) que* [il (ne) serait heureux] *si Marie était là*

la différence étant ici que les réductions de la subordonnée en présence des 'comparatives' se produisent toujours avec conservation du *que* introducteur (lorsqu'il existe, i.e. hors cas de *comme*), et qu'un quantifieur indéfini (positif ou négatif) ou un pluriel n'est pas requis dans la principale (contrairement aux 'exceptives') comme constituant parallèle à celui qui est conservé dans la subordonnée: la nature (singulier, pluriel ou collectif) de ce constituant parallèle étant indifférente en présence des 'comparatives' comme le montrent nos exemples. De même, comme rappelé supra, le comportement de ces 'comparatives' avec une négation (non explétive) n'est pas analogue à celui des 'exceptives'.

3.2.2 Identité des contraintes sur les constituants parallèles en contraste

Le phénomène important pour ces deux différentes classes de subordonnants demeure donc l'existence de contraintes de parallélisme entre constituants des deux phrases conjointes, ce qui entraîne la nature des effacements permis, i.e. des effacements de répétition. A l'appui de cette analyse pour les deux classes, nous

examinerons un certain nombre de contraintes qui affectent conjointement les deux phrases autour de l'item conjonctif et sont dépendantes du verbe répété entre la principale et la subordonnée. Ces contraintes syntaxiques imposées par le verbe sont par exemple:

– la répétition de la même préposition pour introduire les compléments en contraste autour des items conjonctifs dans l'exemple (20: 'exceptives') comme dans l'exemple (29: 'comparatives'),

– la différence de statut du morphème *de* en dépendance des différents verbes entre les exemples (16) et (19) d'une part et (21) d'autre part: en (16) comme en (19) il s'agit du complémenteur devant l'infinitif (facultatif: ce que marquent nos parenthèses) alors qu'en (21) il s'agit de la préposition imposée par le verbe *parler*, elle tout à fait obligatoire puisque: *Il aura parlé de tout, *(excepté/si ce n'est) mendier*. La même différence s'observe dans le cas des 'comparatives' entre les exemples (26) d'une part et (30) d'autre part où il est exclu d'avoir: *Il parle de se reposer *(comme/plus que) s'amuser*.

– Les contraintes sur la détermination des noms prédicatifs associés à différents verbes supports; on a ainsi les contrastes:

- (33) Il a tout, sauf (du/*son) courage [Il a (du/*son) courage]
 (34) Il a tout perdu, sauf son courage [Il a perdu son courage]
 (35) Il perd tout *sauf courage⁷ [Il perd courage (= figement)]

ou les différences dans la détermination des *N* (massif dans nos exemples suivants) selon qu'ils sont associés à des verbes supports ou arguments de verbes prédicatifs par exemple entre:

- (36) Il a donné de tout, sauf (de l'/*d') eau [/Il a donné (de l'/*d') eau]
 (37) Il a parlé de tout, sauf (de l'/d') eau [/Il a parlé (de l'/d') eau]

et les exemples de cette sorte pourraient être multipliés, avec les mêmes contraintes en présence des 'comparatives' puisque:

- (38) Il a de la patience, plus que du courage [/Il a (de la patience/du courage)]
 (39) Il a perdu sa patience plus que sa volonté [/Il a perdu sa (patience/volonté)]
 (40) Il perd *plus que patience [/Il perd patience (= figement)]
 (41) Il a donné du vin plus que (de l'/*d') eau vin/ (de l'/*d') eau
 (42) Il parle (du/de) vin plus que (de l'/d') eau (de l'/d') eau
 [/Il parle (du/de) vin/(de l'/d') eau]

– De même, les contraintes sur le mode de la complétive complément du verbe répété en présence de toutes ces conjonctions ('additives-exceptives' comme

⁷ Cette séquence est inacceptable dans le sens de l'expression figée où *perdre* (= *n'avoir plus*) est une variante aspectuelle du verbe support *avoir*. Dans le cas où certains l'accepteraient, il ne s'agirait plus de l'expression figée mais d'un jeu linguistique sur cette séquence où *perdre* serait employé comme verbe prédicatif tel que par exemple dans: *Pierre a perdu sa chaussette*.

‘comparatives’) montrent une dépendance de ce type d’argument au verbe particulier en cause, puisque l’on a par exemple les contrastes:

- (43) Il tolère tout, sauf [qu’il ne tolère pas] que l’on (sorte/*sort) de table
- (44) Il sait tout, (sauf/excepté) [qu’il ne sait pas] que Pierre (est/*soit) malade
- (45) Il tolère que l’on réponde, plus [qu’il (ne) tolère] que l’on (sorte/*sort) de table
- (46) Il sait que Marie est partie tout autant que Pierre (est/*soit) malade

Par exemple, une complétive au subjonctif est requise par *tolérer* vs une complétive à l’indicatif pour *savoir*, en présence des ‘additives-exceptives’ comme des ‘comparatives’. De cette confrontation avec les conjonctions ‘comparatives’ (elles-mêmes conjonctions sans emploi prépositionnel) il apparaît donc un certain nombre d’arguments qui militent en faveur de l’identification des items ‘additifs-exceptifs’ eux aussi comme de pures conjonctions sans emploi prépositionnel:

- 1) leurs possibilités de cooccurrence avec des prépositions de nature tout à fait variable comme dans nos exemples (20) ou (21): phénomène qui serait tout à fait exclu si ces items étaient eux-mêmes des prépositions (cf. les suites interdites: **Prép Prép* = **après à/en/etc.*, **pour avec/de/etc.*), mais compréhensible s’il s’agit de conjonctions suivies de constituants de phrases réduites éventuellement introduits par une préposition (comme dans le cas des ‘comparatives’);
- 2) une possibilité de séquence réduite à une forme adjectivale (comme dans les exemples (22a,b): suite impossible à droite d’une préposition, en revanche possible à droite d’une conjonction (cf. les exemples (30) avec les ‘comparatives’);
- 3) les contraintes imposées par le verbe principal qui impliquent sa répétition et donc son effacement automatique (comme dans le cas des ‘comparatives’) dans la subordonnée réduite;
- 4) la combinabilité enfin de ces items ‘exceptifs’ (23a et b) avec *quand* ou *si* (ou leurs équivalents) les rapprochent également des ‘comparatives’ (32a et b) avec des effacements de répétition analogues de la subordonnée qu’ils introduisent.

Toutes ces propriétés se retrouvent d’ailleurs dans les autres langues romanes que nous avons analysées de façon détaillée jusqu’à présent (espagnol, italien: Piot, 2005) ou partiellement (provençal/occitan).

4 LES APPORTS DE LA COMPARAISON EN LANGUES ROMANES ET EN DIACHRONIE

Comme nous l’avons rappelé supra, nos recherches se poursuivent désormais sur l’ensemble des conjonctions de subordination dans les langues romanes (principalement pour l’instant l’espagnol et l’italien avec le français). Hormis les ressemblances attendues entre ces langues, nous avons été amenée à découvrir aussi sur des points particuliers: soit des arguments supplémentaires en faveur de notre thèse, soit des phénomènes qui nous ont posé question et nous ont conduite à revoir le comportement de ces trois langues sur des états anciens et donc à les reconsidérer dans une perspective diachronique. Ces diverses considérations ont

été très fructueuses pour ces nouvelles recherches mais elles ont eu également un retour positif (phénomène bien connu) sur l'analyse de notre premier objet de recherche, le français contemporain. Du point de vue de l'analyse que nous avons menée jusqu'à présent sur les analogies dans le comportement entre cette classe 'd'additives-exceptives' et celle des 'comparatives' en français, la comparaison entre langues romanes en diachronie a permis de révéler l'existence de deux phénomènes importants pour leur définition: la présence de formes casuelles au nominatif (introduites par ces items), et la conservation (éventuelle) en leur présence du *que/che* (introduceur de la subordonnée réduite à un constituant nominal ou pronominal).

4.1 Les formes pronominales ou nominales au cas sujet

Parmi les conjonctions de subordination de l'espagnol contemporain, les 'additives-exceptives' ont un comportement totalement différent des autres classes (mises à part les 'comparatives') sur un point particulier: les formes casuelles (nominatif) des pronoms personnels qu'elles sont susceptibles d'introduire (Piot, 2001). En regard, l'italien contemporain semble, de prime apparence, avoir adopté une autre solution (contradictoire). En français comme en provençal/occitan contemporains, les formes correspondantes sont, pour des raisons diverses,⁸ indifférenciées quant au cas. Devant cette situation hétérogène, nous avons replacé ces faits dans une perspective diachronique en retournant vers des états plus anciens de ces langues. Le résultat nous semble éclairant: l'espagnol présente une situation unique et unifiée dans le temps, le français et le provençal/occitan (grâce aux formes marquées des états anciens) montrent le même choix casuel, l'italien ancien également, alors que l'italien contemporain semble avoir effectué une réanalyse cependant problématique (à cause de la conservation du *che* notamment, mais pas exclusivement; cf. Piot 2005).

4.1.1 Synchronie/diachronie: l'espagnol

L'espagnol présente la particularité (avec, entre autres langues, le berbère) de formes pronominales personnelles (1^e et 2^e personnes marquées distinctivement) strictement réservées à l'emploi prépositionnel: *mí*, *tí*. Ces formes apparaissent à la fois avec les prépositions qui sont de pures prépositions mais aussi avec les conjonctions de subordination des autres classes qui ont un emploi prépositionnel comme dans les exemples suivants:

(47) Sin(6)⁹ (mí/*yo), no lo hará (= Sans(6) moi, il ne le fera pas)

⁸ Le provençal/occitan emploie dès le XIII^e siècle le nominatif de façon généralisée (y compris comme régime d'un verbe ou d'une préposition), le français emploie des formes toniques indifférenciées quant au cas (nominatif, accusatif, prépositionnel).

⁹ Les numéros accolés aux items conjonctifs désignent les classes auxquels ils appartiennent et pour lesquelles nous avons gardé les dénominations traditionnelles: (2) les 'finales', (5) les 'temporelles', (6) les 'hypothético-conditionnelles, comme nos 'additives-exceptives' représentent la classe (7) et les 'comparatives' la classe (8).

- (48) (Después/Antes(5)) de (tí/*tú), no podía ocurrir eso
 (= (Après/Avant(5)) toi, cela ne pouvait arriver)
 (49) Para(2) (tí/*tú), lo hize (= Pour(2) toi, je l'ai fait)

où figurent les formes pronominales réservées à l'emploi prépositionnel alors que les formes au nominatif sont interdites. En revanche, avec les conjonctions 'additives-exceptives' comme avec les 'comparatives', les formes correspondant à l'emploi prépositionnel sont interdites et les seules admises (comme constituant parallèle au sujet de la principale) sont les formes au nominatif comme dans les exemples:

- (49) Todos servían de pilotos, (menos/excepto(7)) (yo/*mí) (d'après Bello 1947)
 (=Tous servaient comme pilotes, (moins/excepté) moi)
 (50) Nadie entendía, (salvo/a parte(7)) (yo/*mí)
 (=Personne ne comprenait, (sauf/à part) moi)
 (51) Él entendía, (como/más que(8)) (yo/*mí)
 (=Lui comprenait, (comme/plus que) moi)

formes exigées par leur fonction (sujet de la subordonnée) dans les phrases sous-jacentes correspondantes:

- (50') Todos servían de pilotos, (menos/excepto) [que] yo [no servía de piloto]
 (= Tous servaient comme pilotes, (moins le fait/excepté) [que] moi [je ne servais pas comme pilote])
 (51') Nadie entendía, (salvo/a parte) [que] yo [entendía/no entendía]
 (= Personne ne comprenait, (sauf/à part) [que] moi [je comprenais]
 (52') Él entendía, (como/más que) yo [entendía]
 (= Lui comprenait, (comme/plus que) moi [je comprenais])

4.1.2 Français, italien, provençal/occitan

Pour ces trois langues, le phénomène de formes au cas sujet dans le même contexte n'est attesté que pour l'état ancien de ces langues, avec des fortunes et des expressions variables.

Pour l'ancien français (où coexistent cependant ici ou là quelques accusatifs, de même que parfois un nominatif là où il ne devrait pas être, (cf. Jensen 1990: 445), la norme est le nominatif en présence des items les plus anciens comme *fors* (*que*) ou ses équivalents: *estre*, *hors* (originellement prépositions ou adverbes 'spatiaux'), dont ne font pas partie *sauf* et *excepté*, *réservé* (appartenant originellement au langage administratif et juridique) qui apparaissent plus tardivement (XIIIème pour la première et XIVème siècle pour les secondes, cf. Moignet 1973, Mourin 1980). Les formes pronominales toniques non marquées quant à la fonction (sujet ou complément): *moy*, *toy*, *etc.* sont les plus fréquentes à droite de ces items (Marchello-Nizia 1997: 186), mais on trouve dans un certain nombre de textes des formes pronominales non-toniques (et marquées, ex.54) ou des substantifs au cas sujet (ex. 53 et 55) qui attestent du même comportement en présence de ces items que l'espagnol (ancien et contemporain):

- (53) Bien quatre mile cevaliers **estre** serjans et escuiers (*Partonopeus* 9677, dans Jensen 1990)
 (54) Ja nel sara **fors** jou et tu (*Barl. u. Jos.* 1173, dans Tobler-Lommatsch: 2141)
 (55) Nel set nus homs . . . **Fors** mes aieus (*Orenge* 1400, dans Tobler 1905)

Pour l'ancien provençal/occitan: *sal* est attesté avec le nominatif parce que sans doute grammaticalisé plus tôt comme préposition que le correspondant français *sauf* ou ses équivalents (Tobler, 1905: 342), par exemple dans:

- (56) Mas qui.s vuella, **Sal** Dieus, m'azir (Guir, *Riq.*, 1,18 dans Levy, 1915)
 (57) Res **fors** Deus no.m pot pro tener de peiurar (G. de Bornelh 11:38, dans Jensen, 1994)
 (58) Tota la soa gens preseron las armas . . . , **trach** li Campanes (B. de Born, *Razon zu*, 17.Z.34, dans Levy, 1924)
 (59) Fenissen totz lor cas singulars en dor, **traït** lo vocatius (*Don.prov.* 4a, 31 dans *ibid.*)

L'italien ancien emploie comme l'espagnol ancien et contemporain les formes pronominales au nominatif en présence de tous ces items, par exemple:

- (60) Null'altro **fuor che** tu (*te), lieto può farmi (Boccaccio)
 (61) Nì uno disse pur una parola, **fuori** solamente io (*me) (dans Oudin, 1627)
 (62) Chi è quello che possa contra di noi, **eccetto** però egli (*lui) (Gelli, op. 2, 151 in fine, dans Gherardini, 1857)

Comme nous l'annoncions supra, l'italien contemporain ne suit plus cette règle puisque les formes actuelles sont au contraire celles que nous avons indiquées avec astérisque pour l'italien ancien (changement que souligne la syntaxe de Fornaciari au chapitre des pronoms personnels en indiquant ce cas comme une exception où l'on emploie: 'le forme oggettive invece delle soggettive', i.e. les formes objet au lieu des formes sujet). Dans ce sens, l'italien contemporain semble effectuer une réanalyse de ces items conjonctifs comme étant en emploi prépositionnel devant les constituants (pro)nominaux (s'alignant peut-être aussi sur le comportement double de ce point de vue d'un item 'comparatif' comme *come*, qui régit parfois l'accusatif *sauf* lorsqu'un verbe est présent ou clairement sous-jacent: le nominatif étant alors de règle), mais réanalyse qui apparaît totalement contradictoire avec à la fois: la conservation quasi obligatoire du *che* devant ces constituants réduits (infra) et l'absence de *di* généralement présent devant les formes pronominales introduite par les prépositions ou les conjonctions en emploi prépositionnel, par exemple: (*senza/su/fuori*¹⁰ / *prima/verso/dopo* / . . .) *di* (*me/lui* / . . .).

4.2 La présence de *que/che* conservé devant la subordonnée réduite

Contrairement aux 'comparatives' où le *que/che* introducteur de la subordonnée est toujours conservé, quel que soit l'état (ancien ou contemporain) de ces langues (y

¹⁰ Symptomatiquement, il s'agit là de *fuori* = *Prép* ('spatiale' au sens propre ou métaphorique) et non de la *Conjs(7)* *fuori* (*che*).

compris lorsque celle-ci est réduite à un seul constituant nominal ou pronominal), dans le cas de nos ‘additives-exceptives’ les cas de conservation du *que/che* sont (presque) toujours facultatifs dans le même contexte. De plus, ce phénomène ne concerne pas tous les items ‘additifs-exceptifs’ et n’a pas la même vitalité selon les langues en cause.

Ainsi seules quelques conjonctions semblent documentées dans cet emploi pour les états les plus anciens de l’espagnol (63, 64) et du français (65–67), comme dans les exemples suivants:

- (63) Y desta manera debia de ser el de mi señora . . . , **sino (que)** la envidia (Cervantes, *Quij.*, 2, 19, dans Cejador, 1912)
- (64) A quien iran hoï mas en las clamores . . . , Celia, **son que** a ti? (Sâ de Miranda, dans Wallensköld)
- (65) Il n’a point de mal autre part **Fors (que)** seulement el cervel (Ch. Lyon, 2973 dans Tobler-Lommatsch, III)
- (66) Il semble que nul n’ait douleur **fors (que)** toy mesmes (Q. I., p. 28, dans Marchello-Nizia: 186)
- (67) Je sui ci seuls et desgarnis de conseil, **hormis (que)** de vous (Froiss., P II 67, 2296, dans Tobler-Lommatsch, IV)

les états contemporains de ces langues excluant cette possibilité quel que soit l’item conjonctif en cause.

En revanche la conservation optionnelle du *che* perdue pour l’ensemble des formes de l’italien contemporain (donnant même lieu à figement exclusif contemporain pour *fuor che* en *fuorché*) depuis les états les plus anciens, comme l’illustrent la suite des exemples:

- (68) Niuna cosa v’era fallata, **fuor solamente (che)** la sua presenza (Boccaccio, *Filoc.* 2,250, dans Gherardini)
- (69) Tutte queste cose che tu hai detto, **in fuor(i) (ch’)** una, mi piaciono (Gell., *Capr. Bott. rag.* 7, P. 146, dans Gherardini)
- (70) Credo che lo sappia ognuno, (**eccetto/salvo**) **(che)** lui
- (71) **Meno (che)** un’azione disonorevole, chiedemi tutto

Tandis que l’une des formes du provençal (occitan ?) contemporain (cf. roman *s(e non que)* présente un type de figement avec *que* comparable au contemporain *fuorché* italien:

- (72) Degun n’es pas causo d’acò, **soun-que** tu (Mistral, *Tres.* II)

Malgré les quelques différences que nous venons ainsi de noter, il convient donc de souligner que les ‘additives-exceptives’ sont, avec les ‘comparatives’, la seule classe de conjonctions de subordination en présence de laquelle il peut y avoir conservation du *que/che* introducteur de la subordonnée réduite à un constituant (pro)nominal: l’étude en diachronie permettant de souligner cette parenté pour toutes ces langues.

En conséquence, le recours à la diachronie, tant pour la présence des formes (pro)nominales au nominatif que pour la conservation (optionnelle) du *que/che*

devant la subordonnée réduite, confère un surcroît de crédibilité aux analogies que nous avons observées par ailleurs en synchronie entre ces deux classes d'items conjonctifs et donc aux analyses que nous proposons pour en rendre compte.

5 CONCLUSION

Nous avons jusqu'ici mis en valeur, pour les nécessités de la comparaison avec les emplois étiquetés à tort 'préposition' de *sauf/excepté/etc.*, les cas de réduction de la subordonnée en présence des conjonctions 'comparatives'. Il est cependant bien connu qu'en présence de ces derniers items la conjonction peut également opérer entre phrases indépendantes, de contenu différent et donc non-réductible, comme dans:

(73) Pierre a vendu des vaches, (autant/plus) que Paul a acheté de(s) moutons

Et même sans véritable parallélisme comme dans:

(74) Pierre se battait avec Paul, en même temps que Marie se promenait

De manière analogue, *sauf/excepté/etc.* ont également un emploi comme joncteur de phrases indépendantes, sans parallélisme, sans nécessité de quantifieur indéfini ou de pluriel dans la principale, ni de négation dans l'une des deux phrases conjointes, par exemple:

(75) J'aurais bien aimé me promener, (sauf/excepté/si ce n'est/...) que tout le monde était parti

La non-réductibilité (liée à cette absence de contraintes) de la subordonnée avec le *que* introducteur qui valent alors à ces items le nom de 'conjonction' (et non plus de 'préposition') s'accompagne en ce cas d'une absence de 'focalisation' correspondant à un affaiblissement de leur sens (Piot, 2003b).

Notre conclusion est que les 'additives-exceptives' comme les 'comparatives' ne connaissent d'emploi que comme pures 'conjonctions', qu'elles introduisent une subordonnée réduite ou non, sans l'emploi prépositionnel que peuvent connaître les items appartenant à d'autres classes de conjonctions malgré les apparences (ici largement trompeuses à cause de la non-conservation du *que* introducteur qui subsiste au contraire en présence des 'comparatives').

Du point de vue de l'opération sémantique en cause, contrairement aux 'comparatives' où il y a quantification (de degré ou de quantité), avec les 'additives-exceptives' il y a, avec réduction de la subordonnée, 'focalisation' du constituant non-réduit de celle-ci. La distinction sémantique entre les deux sous-classes réside dans le fait qu'avec les 'exceptives' il y a 'focalisation' sur le N de la subordonnée inclus dans l'ensemble indiqué par le N parallèle de la principale (obligatoirement pluriel ou quantifieur indéfini), cette 'focalisation' s'accompagnant de la présence obligatoire d'une négation (pleine) dans l'une seulement des deux phrases conjointes. Alors qu'avec les 'additives' nous sommes dans le cas d'une 'union' d'ensembles disjoints représentés par chacun des constituants N parallèles de la principale et de la subordonnée: la 'focalisation' ne s'accompagnant ici d'aucune

contrainte sur la nature de ces N (singuliers, pluriels, ou autres), et excluant la présence de la négation dans l'une seulement des deux phrases puisque, au contraire, principale et subordonnée doivent être ensemble soit assertives, soit négatives (pour l'argumentation détaillée sur les différences d'opérations sémantiques, cf. Piot, 2003b).

D'un point de vue morpho-sémantique, la formation des conjonctions 'additives-exceptives' montre le même développement dans toutes les langues romanes que nous avons étudiées:

- les conjonctions les plus anciennes 'additives' comme 'exceptives' proviennent d'items (prépositions ou adverbes) originaires 'spatiaux': (fr.) *outré, estre (extra), hors, à part, etc.* (cf. Shears, 1921);
- les plus tardives des 'exceptives' proviennent de formes adjectivales (ou apparentées) explicites empruntées au langage juridico-administratif: (fr.) *sauf, excepté, réservé, etc.*

Les plus anciennes des 'exceptives' (grammaticalisées à partir d'items 'spatiaux') peuvent 'glisser' de la sous-classe des 'exceptives' dans la sous-classe des 'additives' moyennant la perte des contraintes sur la négation dans l'une des deux phrases et sur le pluriel ou le quantifieur obligatoire pour le N de la principale comme par exemple dans:

(A part/Hormis/...) les vins corsés, Pierre aime le whisky

[= (A part/Hormis/...) [le fait qu'il aime] les vins corsés, Pierre aime le whisky]

où la 'focalisation' correspond ici à l' 'union' de deux ensembles disjoints (*vins corsés* et *whisky*), et non à une 'inclusion' (de *vins corsés* dans *whisky*); ces items (*à part, hormis, etc.*) prenant la valeur ici de *outré, en plus de, etc.*. Ce phénomène de passage d'une sous-classe à l'autre est observable pour tous les états (ancien ou contemporain) de ces langues romanes.

En revanche, les plus tardives des 'exceptives' comme *sauf, excepté, etc.* ne permettent pas un tel passage puisque:

*(Sauf/Excepté/...) les vins corsés, Pierre aime le whisky

le caractère 'exceptif' lexicalement explicite de ces items ne le permettant pas; alors que les précédentes (*hors, à part, etc.*) partagent avec les 'additives' (*outré, etc.*) une origine 'spatiale' (signifiant un 'mouvement de passage à partir de...') qui peut convenir à une 'inclusion' ou appartenance à un même ensemble, impliquée par exemple par 'hors de', ou bien à l' 'union' de deux ensembles disjoints ('outré X, Y').

De cette observation découlent deux constats d'importance:

- la classe des 'exceptives' apparaît composée d'items dont le degré de grammaticalisation est plus ou moins prononcé selon leur origine morpho-sémantique et leur date d'apparition dans cet emploi:

- les plus anciennes d'origine (prépositionnelle) 'spatiale' pouvant s'affranchir des contraintes syntaxiques (négation, et pluriel ou quantifieur indéfini dans la principale) liée à la notion d' 'exception' pour 'glisser' jusqu'à la notion d' 'addition';
- alors que les plus récentes d'origine (adjectivale) juridico-administrative ne le peuvent pas.

Et le passage, lorsqu'il est permis, s'effectue toujours (comme remarqué ailleurs, Piot, 1995; 2003b) de la situation la plus complexe ('focalisation exceptive' liée à des contraintes syntaxiques) vers la situation la plus simple ('focalisation additive' sans contraintes syntaxiques), mais non inversement: aucune contrainte syntaxique du type des précédentes ne peut intervenir en présence d'un item 'additif', lui permettant de 'passer' dans la classe des 'exceptives'.

– Le second constat correspond au rôle du lexique vis à vis de la syntaxe et de la sémantique: en effet, nous avons déjà remarqué ailleurs (notamment Piot, 2003a) que la permanence d'items lexicaux 'explicites' pour un emploi particulier (par exemple des *Conjs* formées sur des *N* 'appropriés' à une classe particulière) semble 'imposer', en effet, certaines contraintes syntaxiques et donc 'bloquer' le passage d'une notion ou opération sémantique à une autre; alors que ce passage est permis avec les mêmes *Conjs* où ne figurent pas ces mêmes *N* 'appropriés' corrélé à la disparition en ce cas des contraintes syntaxiques.

Author's address:

Mireille Piot

30, Rue Chapon

75003 Paris

France

e-mail: mireille.piot@ens.fr

RÉFÉRENCES

- Bello, A. (1947). *Gramática de la lengua castellana. Con las notas de R. J. Cuervo*. Nouvelle éd., (1988). Madrid: Arco Libros. 2 vols.
- Cejador y Frauca, J. (1912). *Tesoro de la lengua castellana*. Madrid: Perlado, Paez y Cia. 8 vols.
- Fornaciari, R. (1893). *Sintassi italiana dell'uso moderno*. 2^{ème} éd., Firenze: Sansoni.
- Gherardini, G. (1852–57). *Supplimento a' vocabularj italiani*. Milano: Bernardoni di Gio. 6 vols.
- Harris, Z. S. (1968). *Mathematical Structures of Language*. New York: Wiley Interscience.
- Jensen, F. (1990). *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*. Tübingen: Niemeyer.
- Jensen, F. (1994). *Syntaxe de l'ancien occitan*. Tübingen: Niemeyer.
- Levy, E. (1915–24). *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*. Leipzig: Reisland. 9 vols.
- Mistral, F. (1886). *Lou tresor dóu Felibrige*. Aix-en-Provence: J. Rémondet-Aubin, Avignon: Roumanille, Paris: H. Champion. 2 vols.
- Moignet, G. (1973). *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*. Genève: Droz.

- Mourin, L. (1980). L'exception et la restriction dans les langues romanes. *Travaux de Linguistique et de Littérature* (Strasbourg), 18.1.
- Muller, Cl. (1991). *La négation en français*. Genève: Droz.
- Oudin, C. (1627). *Tesoro de las tres lenguas: espagnole, française et italienne*. Genève: J. Crespin.
- Piot, M. (1978). *Etudes transformationnelles de quelques classes de conjonctions de subordination du français*. Thèse de troisième cycle, Université de Paris 7.
- Piot, M. (1995). *Composition transformationnelle de phrases par subordination et coordination*. Thèse d'état ès lettres et sciences humaines, Université de Paris 7. (Coll. «Thèse à la carte»). Lille: Presses du Septentrion, (1998).
- Piot, M. (1997). L'adverbe conjonctif *seulement*. In: M. Bilger, K. Van den Eynde et F. Gadet (dir.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. (Orbis Supplementa, 10). Paris/Leuven: Peeters, pp. 249–256.
- Piot, M. (2001). Relations entre prépositions et conjonctions? L'apport de la comparaison en langues romanes. *Travaux de Linguistique*, 42–43: 71–83.
- Piot, M. (2003a). L'expression de la «cause», de la «finalité» et de la «conséquence»: la conjonction *pour* et ses équivalents en français, espagnol et italien, synchronie-diachronie. In: Peter Blumenthal et Jean-Emmanuel Tyvaert (dir.), *La Cognition dans le temps*. Tübingen: Niemeyer, pp. 121–134.
- Piot, M. (2003b). Conjonctions de subordination et adverbes conjonctifs «focalisateurs»: les opérations en cause. *Linguisticae Investigationes*, 26.2: 313–330.
- Piot, M. (2005). *Classes de conjonctions 'focalisatrices' et de 'degré' de l'espagnol, du français et de l'italien*. (ouvrage en préparation).
- Shears, F. (1921). *Recherches sur les prépositions dans la prose du moyen français*. Paris: Jouve et Cie.
- Spang-Hanssen, E. (1980). L'analyse transformationnelle du complément de comparaison en français. *Revue Romane*, 15.1: 84–100.
- Tobler, A. (1905). *Mélanges de grammaire française*. Paris: Picard et Fils.
- Tobler-Lommatsch (1925–2002). *Altfranzösisches Wörterbuch*. Wiesbaden: Steiner.
- Wallensköld, A. (1909). La construction des compléments des comparatifs et des expressions comparatives dans les langues romanes. *Mémoires de la Société Néophilologique*, 5: 375–478.